



# **Zone de sécurité prioritaire**

## **Miribel – Saint-Maurice-de-Beynost**

**Conférence de presse**

**Vendredi 20 février 2015**

**Salle de l'Allégro - Miribel**

## **Sommaire**

	<b>Page</b>
Rappel du contexte ayant mené à la création de la ZSP .....	3
Les moyens dédiés.....	3
Les résultats pour l'année 2014.....	4
Les objectifs prioritaires pour l'année 2015.....	7

## **1 - Rappel du contexte ayant mené à la création de la ZSP de Miribel – Saint- Maurice-de-Beynost**

La création d'une zone de sécurité prioritaire (ZSP) sur les communes de Miribel et de Saint-Maurice-de-Beynost a été annoncée par Manuel Valls, ministre de l'intérieur, et Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la justice, en novembre 2012. Cette décision interministérielle a été prise après une concertation locale menée par le préfet de l'Ain avec le procureur de la République de Bourg-en-Bresse, les élus concernés et la gendarmerie.

Le choix de cette zone s'explique par sa localisation géographique et par l'évolution de la délinquance qui y était constatée.

La proximité de l'agglomération lyonnaise, en particulier des communes sensibles de Rillieux-la-Pape et de Vaulx-en-Velin, a nécessité la mise en place d'un dispositif cohérent de lutte contre la délinquance.

Ainsi, la ZSP de Miribel / Saint-Maurice-de-Beynost a été créée afin d'éviter un déplacement de la délinquance de l'agglomération lyonnaise vers le Sud-Ouest de l'Ain.

Par ailleurs, si l'action quotidienne des élus, des policiers municipaux et de la gendarmerie permettait globalement de maintenir l'ordre et la tranquillité publics à Miribel et à Saint-Maurice-de-Beynost, ces deux communes se trouvaient néanmoins confrontées à certains faits de délinquance et à des incivilités susceptibles de dégrader la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants, mais aussi de nuire à son développement économique.

## **2 - Quels moyens sont déployés ?**

Il s'agit de mettre en place un partenariat resserré entre tous les acteurs locaux de la sécurité et de renforcer les actions préventives et répressives des policiers municipaux et des gendarmes.

La ZSP de Miribel / Saint-Maurice-de-Beynost bénéficie de l'affectation de 5 gendarmes supplémentaires à la brigade de gendarmerie de Miribel.

Cette dernière est également renforcée par l'emploi régulier de gendarmes réservistes : 553 jours réserve sur 2014.

Le concours des différentes unités spécialisées du groupement de gendarmerie de l'Ain permet aussi d'appuyer l'action de la brigade dans ses différents domaines d'action : prévention, surveillance, intervention, police judiciaire...

Enfin, des unités de gendarmes mobiles sont mobilisées pour effectuer des patrouilles de sécurisation au sein de la ZSP.

Ces moyens supplémentaires permettent à la gendarmerie de renforcer sa présence dans la ZSP tout en continuant d'assurer un niveau de protection élevé dans les communes environnantes.

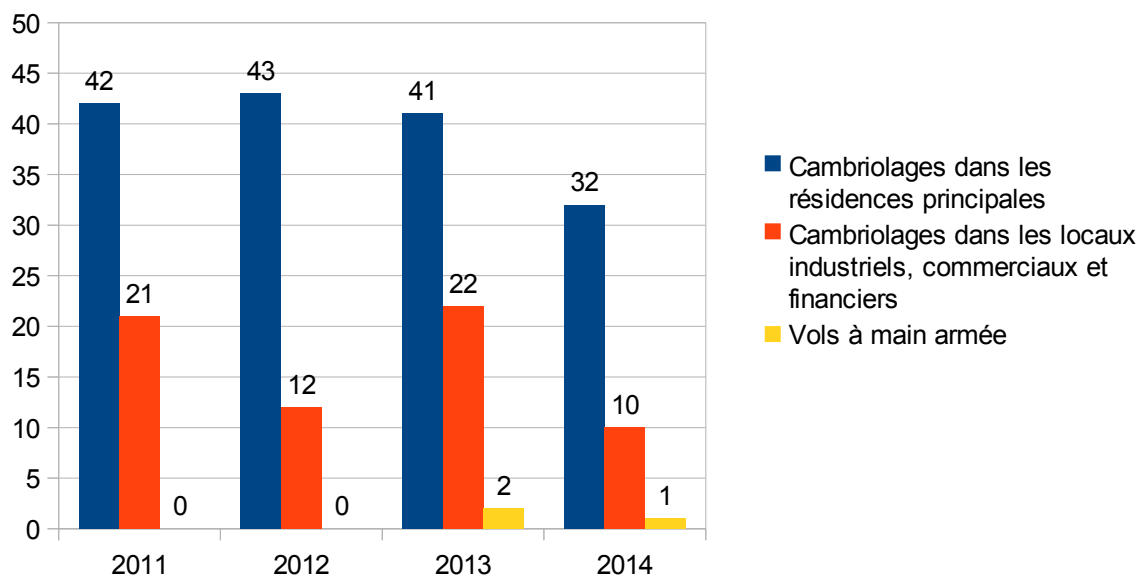
### 3 - Les résultats 2014

4 objectifs prioritaires avaient été retenus pour l'année écoulée :

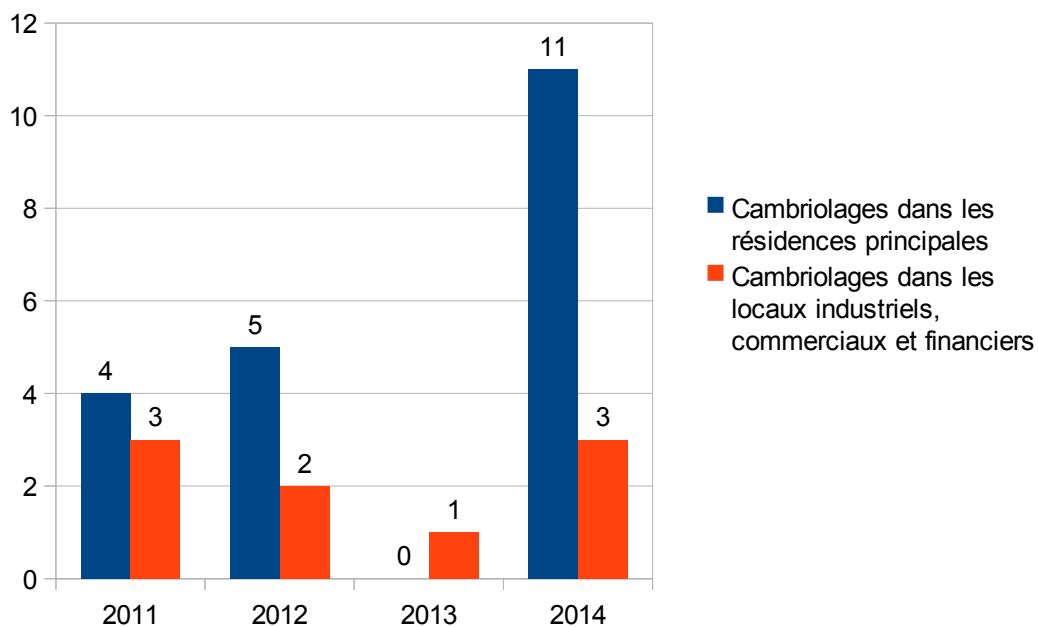
- **la lutte contre les cambriolages dans les résidences principales**
- **la lutte contre les cambriolages et les vols à main armée visant les locaux industriels et commerciaux**
- **la lutte contre l'économie souterraine (lutte contre les trafics de stupéfiants, le travail dissimulé et toutes les formes de fraude)**
- **la lutte contre les violences intra-familiales**

LES OBJECTIFS	LES RESULTATS (comparatif 2014/2013)
<b>1) La lutte contre les cambriolages dans les résidences principales</b>	
Cambricolages dans les résidences principales	-22% (41 faits en 2013, 32 faits en 2014)
- dont cambriolages élucidés	zéro en 2013 ; 11 en 2014
<b>2) La lutte contre les cambriolages et les vols à main armée visant les locaux industriels et commerciaux</b>	
Cambricolages dans les locaux industriels, commerciaux et financiers	-55% (de 22 à 10)
- dont cambriolages élucidés	+200% (de 1 à 3)
Vols à main armée	-50% (de 2 à 1)
Nombre d'interventions référent et correspondant sûreté	+100% (de 21 à 42)
<b>3) La lutte contre l'économie souterraine (infractions pour lesquelles aucune victime ne dépose plainte. Leur augmentation démontre une activité plus forte des services).</b>	
Trafics et revente sans usage de stupéfiants	de 0 à 5
Usage, revente de stupéfiants	+1367% (de 3 à 44)
Usage de stupéfiants	+308% (de 37 à 151)
Travail illégal	8 faits (comme en 2013)
Nombre de contrôles de la cellule de lutte contre le travail illégal et les fraudes	de 0 à 18 contrôles
<b>4) La lutte contre les violences intra-familiales</b>	
Nombre de dossiers de violences intra-familiales pris en compte par l'intervenante sociale en gendarmerie	+71% (de 14 à 24)

### Cambriolages et vols à main armée en ZSP

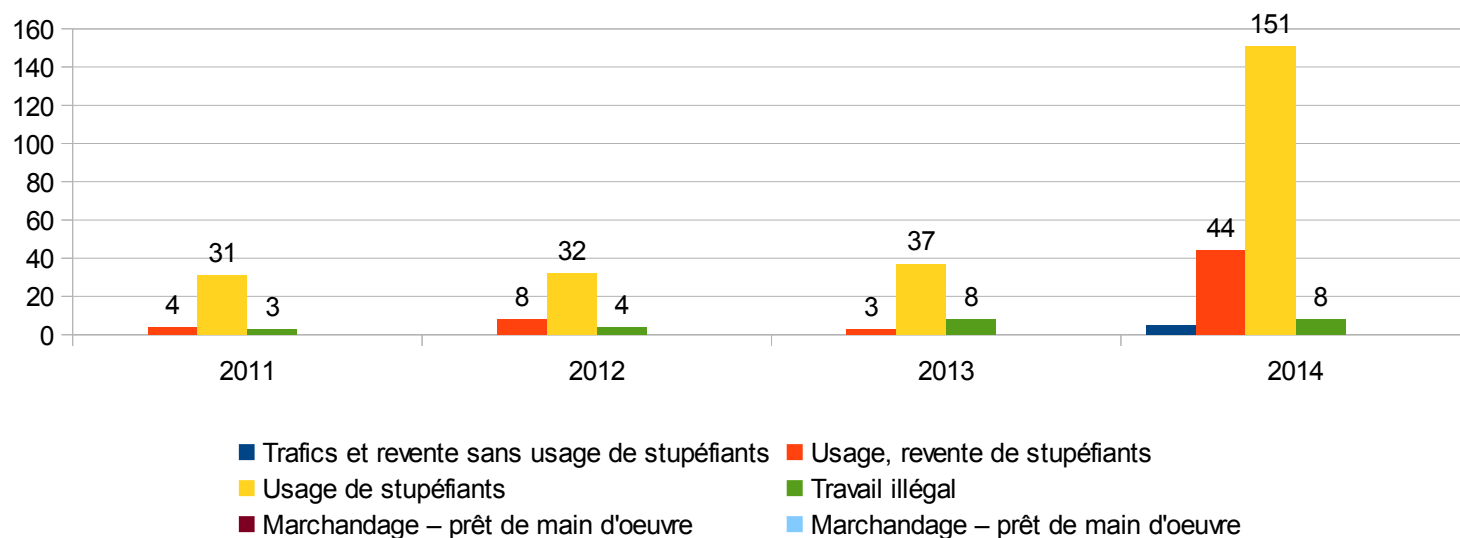


### Cambriolages élucidés en ZSP



**Le nombre de cambriolages a fortement baissé et celui des élucidations a fortement augmenté.**

## La lutte contre l'économie souterraine en ZSP

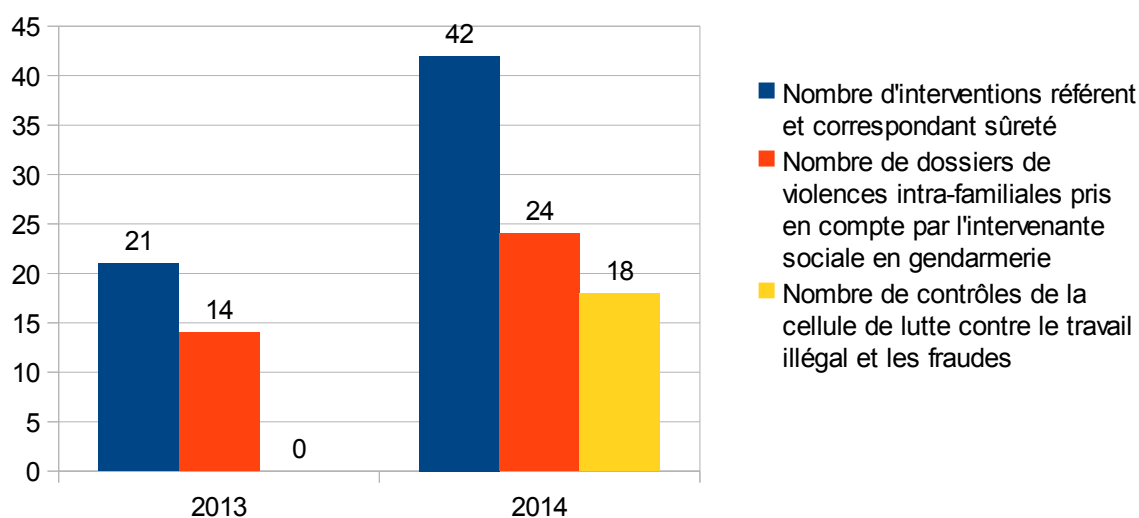


## La lutte contre l'économie souterraine a permis de mettre à jour de nombreuses affaires de stupéfiants.

### Exemple du démantèlement d'un trafic de stupéfiants sur le territoire de la Côteière ( Cie TREVOUX)

Une opération visant à démanteler un réseau de trafic de produits stupéfiants sur le territoire de la Côteière, ainsi que dans les départements voisins, a été menée le 20 mai 2014 par la gendarmerie et le GIR Rhône-Alpes. Elle a mobilisé 125 militaires des groupements 01, 69, 71, 73 et 74 ainsi que 7 équipes cynophiles (gendarmerie, douanes et police), deux pelotons de gendarmerie mobiles. Elle a conduit à l'interpellation de 30 personnes, à la découverte et à la saisie de plus de 2 kg de résine de cannabis, près de 6 kg d'herbe cannabis et d'environ 67 000€ en numéraire.

## Actions mises en oeuvre en ZSP



**Tous les acteurs, et notamment référents et correspondants sûreté, intervenante sociale en gendarmerie, cellule de lutte contre le travail illégal et les fraudes, se sont largement impliqués sur la ZSP.**

## **4 - Les objectifs 2015**

4 objectifs prioritaires ont été définis pour l'année 2015 :

- **La lutte contre les vols liés à l'automobile**
- **La lutte contre les destructions et dégradations / violences urbaines**
- **La lutte contre l'économie souterraine : les trafics de stupéfiants, le travail dissimulé et toutes les formes de fraude**
- **La lutte contre les violences intra-familiales**